

## TESTS DE DÉPISTAGE RAPIDE DE LA COVID-19 À L'ÉCOLE ET NOUVELLES RECOMMANDATIONS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTÉRÉGIE

**La Prairie, le 24 septembre 2021** – Suivant l'annonce du ministère de l'Éducation d'implanter des tests rapides de dépistage à la COVID-19 dans les écoles, les écoles primaires du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries commenceront à les administrer durant la semaine du 27 septembre 2021.

### Modalités des tests de dépistage rapide

Les tests de dépistage rapides s'ajoutent aux mesures de prévention déjà mises en place dans nos milieux et sont destinés uniquement aux élèves qui développeront un ou des symptômes compatibles à la COVID-19 **durant la journée**. Les parents ont été informés à l'effet que l'école ne pouvait permettre l'accès aux élèves symptomatiques et que, ce faisant, il était important de continuer à garder leur enfant à la maison s'il présentait ces symptômes la veille ou le matin.

Les tests de dépistage rapides seront administrés par le personnel affecté à la zone chaude de l'école. Ce dernier aura préalablement suivi la formation obligatoire préparée par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Pour connaître toutes les modalités entourant les tests rapides à l'école, nous vous invitons à consulter le feuillet du gouvernement du Québec à cet effet : [Dépistage de la COVID-19 par tests rapides à l'école advenant l'apparition de symptômes durant la journée](#).

### Rappel important

Si vous présentez des symptômes compatibles avec ceux de la COVID-19, il est primordial de rester à la maison et de faire un test dans un centre de dépistage. Pour connaître le centre le plus près de chez vous, visitez la page suivante : [Tests de dépistage pour la COVID-19](#). En cas de doute, l'[Outil d'évaluation des symptômes de la COVID-19](#) est toujours disponible pour vous aider à prendre la meilleure décision.

Par ailleurs, voici deux nouvelles recommandations de la Direction régionale de santé publique de la Montérégie relatives à la possible circulation de la COVID-19 dans les classes visant à éviter le retrait des élèves dans les établissements scolaires.

#### *Cours d'éducation physique*

Pour les élèves de la première année à la cinquième secondaire, le port du masque en éducation physique à l'intérieur est fortement recommandé lorsque la distanciation de deux mètres ne peut être respectée.

#### *Transport scolaire*

Étant donné les fratries, le port du masque et le fait que les déplacements et la durée de ceux-ci sont moindres que dans les classes, l'approche quant à l'évaluation des risques dans les autobus est revue. Ainsi, pour les deux premiers cas, tous les contacts seront considérés à risque faible. Ce ne sera donc qu'à compter du 3<sup>e</sup> cas dans un même autobus que les contacts seront identifiés et qu'il y aura une évaluation des niveaux de risques.

Nous sommes choyés de pouvoir compter sur vous pour faire face à la pandémie dans nos milieux. Nous sommes reconnaissants des efforts faits par chacun de vous pour avoir un effet positif sur la façon de vivre la pandémie à l'école et pour permettre à nos élèves de poursuivre leurs apprentissages.

#### *La Direction générale*